École inclusive : état des lieux, réflexions et recommandations du CNCPH **[1]**

Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH). (2018). ***École inclusive : état des lieux, réflexions et recommandations du CNCPH.*** Paris : CNCPH.
La commission éducation-scolarité du CNCPH s'est réunie trois fois en séance exceptionnelle afin de répondre à la saisine de la Ministre et aux questions posées. Elle souhaite, dans le cadre de la prochaine Conférence nationale du handicap l'ouverture de deux chantiers complémentaires :
- un chantier pour la transformation de l'École (de la maternelle au post-bac). Il s'agit dans le cadre de ce chantier d'ouvrir une concertation pour formuler des propositions concrètes et transversales en faveur d'une réelle école accessible pour tous. Cela nécessite de mettre en place un environnement propice à une école inclusive : accessibilité, moyens, sensibilisation, formations… Cela nécessite également de repenser simultanément les missions et l'articulation des ressources internes de l'école, avec celles externes que sont les acteurs médico-sociaux, sanitaires, libéraux et associatifs, ainsi qu'avec celles des familles, des élèves et des étudiants.
- un chantier spécifique sur l'accompagnement qui ne se réduise pas au volet « compensation individuelle » pour ceux des élèves qui en ont besoin mais qui s'élargisse à tous les acteurs. Il permettrait de repenser et d'améliorer les dispositifs, mais aussi d'accompagner les directions des établissements, les enseignants, les parents, l'ensemble des professionnels (psychologues de l'éducation nationale, AESH…)
Télécharger l'avis (.pdf, 900 Ko) [2]
En savoir plus (CNCPH) [3]

Liens
[1] https://inshea.fr/fr/content/%C3%A9cole-inclusive-%C3%A9tat-des-lieux-r%C3%A9flexions-et-recommandations-du-cncph
[2] http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2018/04/cncph_-ecole_inclusive-v-2018-04-13.pdf
[3] http://www.gouvernement.fr/avis-et-productions-du-cncph